

Bulletin d'information

de l'Association des auditeurs de l'Institut des hautes études
de défense nationale en Aquitaine

Au sommaire de ce numéro

Création du trinôme
économique en Nouvelle
Aquitaine 1

Éditorial du président 2

Actualité et veille stratégique
de l'IHEDN 3

International : L'action de la
France dans la gestion des
crimes internationaux 4

National : Point sur le Service
national universel 6

Région : Le trinôme écono-
mique de Nouvelle Aquitaine
(suite) ; La réunion de partage
des associations à Mérignac ;
Maurice Ravel honore ses amis
soldats 9

Livres et expositions 14

Directeur de la publication
Norbert Laurençon
**Coordination éditoriale et
fabrication** Jean-François Morel
Webmaster Catherine Bergero
<https://ihedn-aquitaine.fr> :
- archives des bulletins
- revues de presse d'André Dulou
- événementiel
- vie et activités de l'Association



Création du premier trinôme économique en France

*Entretien avec Jean-François Cledele
Président de la CCI Nouvelle Aquitaine*

L'articulation des Armées avec la société interroge sous l'angle économique : comment mieux connecter le tissu économique de nos territoires et le monde militaire local pour agir ensemble au service d'un esprit de défense utile à la société ?

Une convention entre la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle Aquitaine, les Armées en Nouvelle Aquitaine et l'Association régionale des auditeurs IHEDN a été signée le mois dernier. Elle institue un *trinôme économique*, à l'instar du *trinôme académique* entre l'Éducation nationale, les Armées et notre association. Une première en France.

Quelles sont les attentes de la CCI de Nouvelle Aquitaine par rapport au trinôme économique ?

Il s'agit du 1^{er} trinôme économique de France, notre principal objectif est de contribuer à renforcer l'esprit de défense au sein du monde économique et dans la société en général.

suite page 9

↑ De gauche à droite, Norbert Laurençon (président de l'Association des auditeurs IHEDN), Jean-François Cledele (président de la CCI Nouvelle Aquitaine) et le général Laurent Lherbette (Officier général de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest), lors de la signature de la convention du trinôme économique, le 19 décembre 2023, à l'Hôtel du quartier général à Bordeaux. © COM ZDS-SO

L'éditorial du président

Chers Amis, bien chers Membres de notre association,

Comme nous avons l'habitude de le faire chaque début d'année, nous passons en revue nos principaux objectifs et faisons un point d'avancement par rapport à notre plan global AA IHEDN 2030, figé dès la sortie de la crise du COVID. Aussi j'ai le plaisir de vous faire partager les principaux axes d'efforts de notre association pour l'année 2024.

Tout d'abord c'est avec une grande fierté et avec tous mes remerciements pour votre soutien et votre dévouement, que je vous annonce qu'avec ses 354 membres, **notre association se hisse au premier rang des 33 associations régionales de l'UNION-IHEDN.**



Nous avons doublé nos effectifs en six ans et avons eu une progression constante tout au long de ces dernières années malgré les crises traversées, notamment la crise sanitaire. La promotion de *l'esprit de défense* dans notre région s'en trouve renforcée, de même que la reconnaissance et la confiance des autorités de tutelle que nous rencontrons régulièrement.

Aussi **notre premier objectif sera en 2024, de conforter nos points forts** qui font notre succès, en poursuivant et amplifiant nos actions habituelles menées au sein du trinôme académique et pour le SNU, actions tournées en priorité vers notre jeunesse. Il en va de même pour nos petits déjeuners, dîners-débats, conférences, études menées eu sein du Comité études et recherches et pour la promotion des sessions de l'Institut grâce à notre Comité contact entreprise. Tout cet ensemble sera soutenu et commenté dans notre bulletin, qui constitue un point de d'information, de rassemblement et de cohésion de tous nos membres, ainsi qu'une publication vers notre environnement et nos autorités qui peuvent ainsi nous suivre facilement.

Au-delà de ce premier objectif, nos axes d'effort et de poursuite de notre développement se trouvent en 2024 dans :



↑ A l'instar du trinôme académique, la réussite du trinôme économique repose sur une dynamique commune, une étroite concertation mutuelle et un bénéfice partagé. © Pixabay

- **le trinôme économique**, récemment créé, au sujet duquel vous trouverez dans ce bulletin les entretiens avec chacun des trois partenaires, pour bien comprendre les cibles et les besoins,
- **la formation des enseignants et des directeurs d'écoles** pour leur permettre de bien percevoir les éléments de la géopolitique mondiale et de pouvoir expliquer à leurs élèves/étudiants l'esprit de défense et les actions qui en découlent ; l'outil **trinôme académique**, si je peux me permettre ce terme, constitue pour cela le cadre idéal.

- **le SNU qui monte en puissance**, pour lequel nous devons augmenter le nombre d'impliqués pour le passer de 30 à 50 environ, ceci tout en étudiant l'orientation que nous devons prendre dans le futur sur ce sujet dont l'ampleur risque de dépasser nos capacités si nous restons sur les actions que nous conduisons aujourd'hui. Comme nous l'avons discuté en CODIR, **la formation des encadrants des séjours de cohésion peut constituer une cible adaptée à nos compétences.**

Enfin et surtout, vous allez progressivement voir naître une nouvelle équipe pour prendre en compte et guider notre association dans les années à venir, avec plusieurs nouveaux membres qui se présenteront à vous lors de **notre future assemblée générale du 25 mai 2024**, pour laquelle vous avez déjà je l'espère, bien noté la date dans votre agenda.

Il va donc falloir, pour ceux qui vont quitter le CODIR, aider à la formation de leurs remplaçants et leur apporter leur soutien pour la suite... vaste programme n'est-ce pas... ?

Ouverture annuelle des inscriptions aux Prix scientifiques 2024 de l'IHEDN *le 8 janvier 2024*

Ces Prix scientifiques ont pour but de **mettre en valeur les travaux de chercheurs dans les deux catégories mémoire de master II et thèse de doctorat**, consacrés notamment aux questions de défense, de sécurité, de relations internationales, de politique étrangère dans des disciplines aussi diverses que l'anthropologie, la science politique, l'économie, la sociologie, le droit, l'histoire, la géographie, la philosophie...

Ils permettent également de **favoriser les liens entre l'IHEDN et le monde universitaire**.

Le jury d'attribution des Prix – Prix de thèse, Prix de master et Prix spécial (master hors université) – est composé d'universitaires et de personnalités qualifiées, désignés par le directeur de l'IHEDN.

Le règlement du concours 2024 est accessible ici :

https://ihedn.fr/wp-content/uploads/2023/11/Reglement_prix_scientifiques_2024.pdf

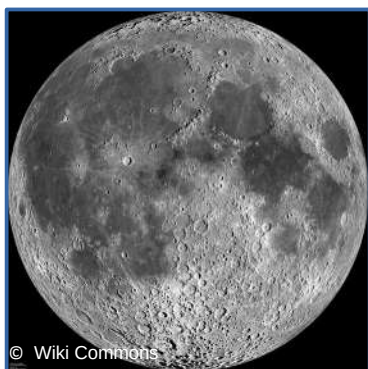
Les Prix décernés en 2023

Catégorie Thèse

1^{er} Prix : Agathe Couderc

Sous le sceau du secret. Les coopérations internationales des Chiffres britannique et français, militaires et navals pendant la Première Guerre mondiale.

Sorbonne université (thèse d'histoire dirigée par Olivier Fourcade).

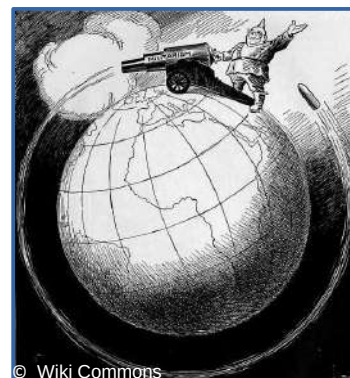


Catégorie Mémoire de Master 2 Recherche

1^{er} Prix : Claire Caniaux

Viser la lune. Les ambitions spatiales de la Turquie.

INALCO (mémoire de langues, littérature et civilisations étrangères dirigé par Alexandre Toumarkine)



Prix spécial : Maxime Launay

Une armée nouvelle ? La gauche et l'armée française (1968-1985). Antimilitarisme, libertés publiques et défense nationale.

Sorbonne université (thèse d'histoire dirigée par Olivier Dard)

L'action de la France dans la gestion des crimes internationaux du procès de Nuremberg aux conflits modernes

Une conférence à Pau dans le cadre du trinôme académique

Dans le cadre du trinôme académique, les auditeurs de l'AA IHEDN des Pyrénées-Atlantiques ont organisé, le 2 novembre 2023, un entretien croisé animé par le journaliste Jean Marziou, entre le dernier témoin français du procès des cadres nazis à Nuremberg, Yves Beigbeder, 99 ans, spécialiste du droit international, écrivain et ancien haut fonctionnaire à l'ONU et le colonel de gendarmerie Laurent Lesaffre, attaché de sécurité intérieure auprès de l'ambassade de France au Rwanda mais aussi un grand opérationnel, ancien chef de la section de recherches de Pau et de Lyon.

Yves Beigbeder participe à la *grande Histoire* sur une opportunité. Aux côtés des Britanniques, Américains et Russes, son oncle Henri Donnedieu de Vabres est le seul juge français à officier au procès qui juge dès novembre 1945 les criminels nazis, militaires et hauts fonctionnaires.

Mais 4 mois après le début d'un procès qui en durera 11, l'assistant du juge doit être remplacé : Yves, alors simple étudiant en droit, reçoit la mission de participer aux auditions des criminels et de préparer les dossiers d'instruction du juge.



↑ Au 1^{er} rang dans le box des accusés à Nuremberg, de gauche à droite : Hermann Göring, Rudolf Hess, Joachim von Ribbentrop et Wilhelm Keitel.
© Wikimedia Commons

De l'autre côté de la table se présente « l'impressionnant » Hermann Göring, qui se comporte en « chef des accusés. Très assuré, un peu sarcastique », il plaide coupable... uniquement d'avoir obéi aux ordres de Hitler, sans aucun remords.

Il met en difficulté le procureur américain Jackson sur des erreurs factuelles, car le premier procès pour crime de guerre est un procès « rapide », presque dans l'action, qui restera néanmoins un modèle dans l'application d'une justice internationale, notamment grâce au professionnalisme du juge Lawrence, qui garantit rigueur, probité et qualité des débats, là où les Soviétiques préféreraient les raccourcir puisque, pour eux, les faits accablants ne méritent qu'un peloton d'exécution.

Pour sa part, le colonel Lesaffre expose une justice parfois empêchée où les procès continuent à avoir lieu 30 ans après les faits. Après avoir présenté la traque des génocidaires du Rwanda, il explique l'action de la justice française dans sa complexité. Il définit la syntaxe (crimes contre l'humanité, génocide, crimes de guerre), et les rôles respectifs du parquet national anti-terroriste (4 procureurs), de la section militaire du parquet de Paris, du pôle instruction spécialisée du tribunal judiciaire de Paris (3 juges d'instruction) et des enquêteurs de l'office central de lutte contre les crimes contre l'humanité (OCLCH) et crime de haine (180 dossiers sur 30 pays, dont 40 dossiers Rwanda).

Cet auditeur nous fait part de délais d'instruction considérables, tant ils sont sensibles à l'agenda politique des gouvernements (besoin d'apaisement/réconciliation, tensions France/Afrique...). La normalisation des relations entre la France et le Rwanda redevient aujourd'hui favorable.



← Crânes humains exposés au Mémorial du génocide de Nyamata, au sud de Kigali, au Rwanda.

Créée par le président Emmanuel Macron, la **Commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi (1990-1994)**, appelée **Commission Duclert**, lui a remis son rapport final de recherche le 26 mars 2021.

Ses conclusions relatives à "*un ensemble de responsabilités, lourdes et accablantes*" sont controversées parce qu'elles ne s'appuient ni sur des archives rwandaises ni sur des témoignages de diplomates ou responsables militaires de haut niveau.

Sur ce sujet, voir *Guerre au Rwanda, l'espoir brisé, 1991-94* du général Dominique Delort, éd. Perrin, préface de l'Amiral Jacques Lanxade.

La rédaction

A l'occasion du débat sur l'avenir du droit international, le procureur général de la cour d'appel de Pau, Eric Tuffery est invité à intégrer les échanges, replaçant le contexte et offrant un regard prospectif sur la justice pénale internationale.

Les échanges sont animés et relancés par les questions de la salle qui éclairent la complexité d'un droit qui ne peut être rendu sans la volonté politique.

Le cas du Rwanda est là éclairant : 20 ans d'enquêtes s'appuyant essentiellement sur des témoignages oraux, dans de multiples dialectes, devant apporter des preuves, mais avec la fragilité procédurale de la mémoire individuelle altérée des témoins, sans parler de la disparition naturelle de nombre d'acteurs, due à l'ancienneté du génocide.

Durant cette séance, nous avons croisé l'Histoire. Yves Beigbeder a témoigné, lors de ce qui sera son dernier partage, d'une horreur perpétrée par des hommes tristement ordinaires. Une soirée inoubliable pour chacun d'entre nous.

Monsieur Beigbeder s'est éteint le 29 novembre dernier dans sa commune de Sauveterre-de-Béarn, quelques semaines avant ses 100 ans. Que sa famille reçoive ici nos sincères condoléances et l'assurance que son témoignage restera gravé dans nos mémoires.

Arnaud Guela
Auditeur IHEDN SR 207
Officier supérieur au Commandement des Forces spéciales Terre

NATIONAL

Où en est le Service national universel ?

L'évolution de la formule et l'impact pour notre association

On observe à la fois **une forte volonté de l'exécutif en faveur de ce service et le soutien de 75 % des Français** qui se disent favorables à un SNU obligatoire (sondage Ifop publié par le *Journal du Dimanche* en 2023).

Surtout, **la satisfaction des jeunes volontaires est remarquable** : ils sont 9 sur 10 à se déclarer satisfaits du SNU, selon le Rapport d'information au Sénat d'Eric Jeansannetas (n°406 (2022-2023) du 8 mars 2023).

Depuis sa date de création, notre association accompagne le SNU dont le nombre de jeunes volontaires est passé de 1941 en 2019 à 14 600 en 2021, 32 400 en 2022 et 40 000 en 2023. Les chiffres sont inférieurs aux objectifs mais en croissance constante. **On attend ainsi 250 000 jeunes en 2026.**



Après qu'il fut question de généraliser le SNU aux 800 000 jeunes d'une classe d'âge, l'ancienne secrétaire d'État au SNU **Sarah El Haïry renonça à le rendre obligatoire**. Cela aurait nécessité, d'une part, une modification de la loi – assez aléatoire dans les conditions des rapports de forces à l'Assemblée – et, d'autre part, une organisation logistique considérable. La commission des finances du Sénat avait notamment souligné, en mars 2023, le coût annuel d'un tel dispositif généralisé – autour de 2 milliards € – et le besoin de recruter quelques dizaines de milliers d'encadrants.

Enfin, **l'exécutif a décidé que seules des classes de seconde volontaires pourraient participer au SNU, sur le temps scolaire en 2023-2024.**

Dans sa conférence de presse du 16 janvier 2024, **le président de la République a insisté sur la place de la jeunesse dans le « réarmement civique » de la nation** : « *chaque génération de Français doit apprendre ce que la République veut dire : son histoire, ses droits, ses devoirs, sa langue, son imaginaire, et cela dès l'enfance* ».

Si dans le récit républicain français, l'école est au cœur de la formation de la nation, le SNU est controversé politiquement, parfois même sociologiquement, mais sa mise en œuvre se poursuit, avec une appétence des jeunes qui ne se dément pas.

SNU : ce qui change en 2024

- **Le développement du SNU à titre individuel** vise à poursuivre l'engagement des jeunes volontaires âgés de 15 à 17 ans ayant déjà participé au SNU depuis son lancement en 2019. Les missions d'intérêt général (MIG) sont toujours en vigueur mais deviennent facultatives. Dans la formule actualisée, le *séjour de cohésion* est suivi d'une *phase d'engagement* qui est un parcours construit et consolidé par chaque jeune lui-même à partir d'une offre identifiée (www.snu.gouv.fr).
- Depuis la rentrée 2023, **la création d'une nouvelle labellisation « Classes et lycées engagés » (CLE)** est destinée à accompagner et à valoriser la dynamique que de nombreux établissements menaient déjà pour favoriser l'engagement : semaine de l'engagement, forums de l'engagement avec des partenaires, séjours de cohésion...

Concrètement, les *Classes et lycées engagés* développent, au niveau de la classe de seconde et de la 1^{ère} année de CAP, **un projet pédagogique annuel qui s'inscrit en tout premier lieu dans l'enseignement moral et civique et le parcours citoyen.**

En pratique, les deux systèmes, SNU 2019-2023 et SNU à partir de 2023-2024, vont coexister un temps.



↑ SNU dans le département des Yvelines.
© Ministère des Armées/SGA

Le séjour de cohésion

L'intégration du séjour de cohésion du SNU est l'un des piliers du projet pédagogique de la classe engagée.

D'une durée de 12 jours, le séjour est organisé sur le temps scolaire et réunit des jeunes de différents départements dans un centre SNU de l'académie.

Il est rythmé par les rituels républicains et s'articule autour d'un socle commun, des modules optionnels et *une séquence engagement* de 3 jours.

Cette séquence est dédiée au projet spécifique de chaque classe engagée. Elle porte sur l'une des **quatre thématiques possibles, appelées colorations** :

- Défense et mémoire
- Sport et Jeux olympiques et paralympiques
- Environnement
- Résilience et prévention des risques

Les trois grands objectifs du séjour de cohésion sont les suivants :

- développer la cohésion nationale, en favorisant le sentiment d'appartenance à la Nation et l'identification aux valeurs de la République ;
- promouvoir une culture de l'engagement, en permettant à chaque jeune de vivre une expérience d'engagement porteuse de sens, autour des grands enjeux contemporains : transition écologique, solidarité, esprit de défense et égalité des chances ;
- renforcer la résilience de la Nation, en permettant aux jeunes d'acquérir les connaissances et compétences pratiques qui développent leur capacité d'intervenir dans des situations du quotidien ou en cas de crise.

Les thèmes, modules et activités

Thèmes transversaux	Modules nationaux	Activités obligatoires
<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques, sportives et de cohésion • Développement durable • Autonomie des jeunes dont santé et prévention des addictions, auto-positionnement, démocratie interne, éducation budgétaire et financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Module Valeurs de la République, engagement citoyen • Journée Défense et Mémoire (JDM), dans lequel intervient notre jeu DE-CI-DEUR, et Défense Décision, celui du ministère des Armées • Module Sécurité intérieure • Module Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux levers des couleurs organisés au sein du centre et à des cérémonies nationales ou locales (selon opportunités de calendrier) • Présentation des formes d'engagement possibles dans le cadre de la phase 2 du SNU (en complément des <i>forums de l'engagement</i> organisés par les collectivités territoriales ou dans les établissements scolaires, notamment dans le cadre des <i>semaines de l'engagement</i>) • Initiation à l'autodéfense et aux règles de la légitime défense)

Implication de notre association dans le SNU de notre région

Le comité de direction du trinôme de l'académie de Bordeaux, qui réunit la rectrice de région, l'officier général de zone de défense et de sécurité Sud-Ouest et le président de l'AA IHEDN AQUITAINE, a examiné, le 18 janvier 2024 à Bordeaux, l'accompagnement du SNU et fait le point du dispositif et des objectifs des « *Classes et lycées engagés* » en Nouvelle Aquitaine.

Sur le terrain, chaque centre du SNU est encadré par **une équipe de 8 professionnels** :

- 1 Chef de centre.
- 2 Adjoint au chef de centre.
- 3 Référent sanitaire (Infirmière, infirmier ou assistant sanitaire)
- 4 Référent vie collective (prévenir les risques de rupture de séjour aux cotés des tuteurs de maisonnées)
- 5 Référent pédagogique et cohésion (acteur du projet pédagogique du séjour de cohésion, de sa conception à la conduite. Il est le référent pour les intervenants extérieurs)
- 6 Référent intendant (gestion budget, achats, stocks, moyens logistiques, pièces administratives)
- 7 Cadre de compagnie (encadre les tuteurs de maisonnée. A son niveau de responsabilité intermédiaire, il traduit le projet pédagogique du centre en objectifs de compagnie)
- 8 Tuteur de maisonnée (cadre de proximité des jeunes pendant les 2 semaines du séjour de cohésion. Il partage, nuit et jour, la vie de la maisonnée (groupe de 14 volontaires) dont il a la charge.

Il existe des **fiches de postes détaillées** pour chacun d'entre eux.

La sensibilisation de la jeunesse aux questions de sécurité et de défense est l'une des priorités de notre association. Les membres de notre association sont invités à offrir leur participation d'une manière appropriée à un ou plusieurs séjours de cohésion du SNU.

Nous vous sollicitons pour des périodes limitées à des dates déjà planifiées par département de la région : voir le responsable SNU de notre association ou le vice-président de notre association pour le département concerné. L'an passé, au sein de notre association, nous avons pu apprécier un bon esprit de camaraderie avec de l'enthousiasme, de la bienveillance et un apport d'expérience dont les jeunes ont manifestement beaucoup bénéficié.

Jean-Luc Le Grand, pilote SNU de l'AA IHEDN AQUITAINE
et Jean-François Morel

→ Le comité de direction du trinôme académique a examiné, le 18 janvier 2024 au rectorat de Bordeaux, l'accompagnement du SNU dans la région et l'avancement des *classes et lycées engagés* dans le SNU.

De gauche à droite, le général Laurent Lherbette (OGZDS), Anne Bisagni-Faure (rectrice de région) et Norbert Laurençon (président de l'AA IHEDN AQUITAINE).

© JFM



suite de la page 1

Les chefs d'entreprise connaissent bien l'importance de la sécurité pour le climat des affaires et les échanges commerciaux. On le voit en ce moment, par exemple, avec l'impact de l'instabilité en mer Rouge sur le trafic maritime. L'amortissement des investissements non récurrents se fait avec des délais nécessairement accrus lorsque l'on est en zone instable.

L'une des attentes de la CCI de Nouvelle Aquitaine est de rapprocher le monde militaire du monde économique mais aussi de contribuer à sensibiliser la société civile sur les enjeux de défense. Notre coopération peut porter sur la cybersécurité, l'accès aux marchés de la défense, la reconversion des militaires et leurs conjoints. Ceux-ci possèdent généralement souvent des profils sérieux et compétents qui sont particulièrement recherchés par l'entreprise.

Quels types d'entreprises sont potentiellement concernés par cette relation partenariale avec le monde de la défense ?

Globalement, les entreprises de toutes les tailles peuvent être concernées par une relation partenariale avec le monde de la défense, depuis la TPE, la PME, l'ETI¹ jusqu'aux grands groupes, quel que soit leur secteur d'activité.

Certains industriels sont évidemment parties prenantes avec l'économie de la défense – ceux qui sont dans la base industrielle et technologique de défense notamment – mais aussi l'ensemble du tissu économique régional. On trouve d'anciens militaires dans tous les secteurs, notamment les services de sécurité, mais aussi industriels, dans des fonctions techniques et commerciales. C'est pourquoi notre tissu économique régional va bénéficier d'une sensibilisation aux enjeux de sécurité et d'un croisement des compétences par l'intermédiaire du trinôme.

C'est la CCI de Nouvelle Aquitaine qui est membre de la gouvernance tripartite. Comment votre réseau régional va-t-il fonctionner pour contribuer à la mise en œuvre du trinôme économique ?

Nous avons conscience que le choix de partenariat avec nous, fait par les Armées et l'Association IHEDN, nous confère une responsabilité qui va au-delà de notre périmètre strict. Les CCI de Nouvelle Aquitaine sont en relation avec 330 000 entreprises environ. D'autres relèvent exclusivement des Chambres des métiers, d'autres encore des Chambres d'agriculture. En outre, certains de nos ressortissants entretiennent des relations étroites avec des organisations telles que le MEDEF, la CPME ou les branches professionnelles.. L'idée est d'associer ces organisations à nos actions pour toucher le maximum d'entreprises.

Comment piloter ces actions ? Nous nous sommes déjà saisis du sujet et nous l'avons pris en compte dans nos instances de gouvernance. Les chambres de commerce et d'industrie de la région vont organiser – c'est en fait déjà engagé – des rencontres en lien avec les organismes de défense locaux (rencontres territoriales, webinaires, soirées *Économie et défense...*) avec l'objectif de sensibiliser les entreprises et les jeunes aux enjeux que nous avons identifiés concrètement.

La convention tripartite avec les Armées et l'association d'auditeurs de l'IHEDN permet d'amplifier notre partenariat, donner un cadre et une ambition nouvelle qui couvre chaque département du territoire. Elle renforce la sensibilisation du tissu économique et encourage le partage des bonnes pratiques entre les différentes CCI de la région.



↑ Jean-François Cledele.
© CCI Nouvelle Aquitaine

Propos recueillis par Jean-François Morel

1 TPE : très petites entreprises, PME : petites et moyennes entreprises. ETI: entreprises de taille intermédiaire.

Création du trinôme économique en Nouvelle Aquitaine

*Entretien avec le général de corps d'armée aérienne Laurent Lherbette
Commandant la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest*



↑ Le général Laurent Lherbette, au séminaire Jeunes de notre association, le 5 février 2024 © JFM

Pourquoi la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest souhaite-t-elle renforcer son articulation avec le monde économique en Nouvelle Aquitaine ?

La crise sanitaire a porté un coup sans précédent à la globalisation économique et a souligné l'interdépendance des nations dans de nombreux domaines. L'instabilité du contexte géopolitique a repositionné la guerre de haute intensité et l'économie de guerre dans les préoccupations des États.

La croissance en nombre et en intensité des événements climatiques est par ailleurs un autre facteur d'instabilité pour les dirigeants et pour tous les citoyens. Savoir faire face à ces situations et être résilient passe par une consolidation et un rééquilibrage des relations entre le monde étatique, plus spécifiquement celui de la Défense, et le monde économique.

Dans ce contexte, et en se basant sur le modèle du trinôme académique de notre zone de défense Sud-Ouest, il est apparu important de développer un espace consacré à l'esprit de défense qui prenne en compte les attentes du monde de l'entreprise : c'est ainsi qu'est né le trinôme économique.

Ce trinôme contribue au renforcement du lien avec le tissu économique en incitant les entreprises à s'investir dans le dispositif ProMilès en signant des partenariats avec les unités locales de la région. Depuis juillet 2023, plus de 70 manifestes ont été signés avec des entreprises et acteurs du monde économique de la zone. Il aide également les entreprises à se structurer pour répondre aux critères de la défense, et favorise leur positionnement sur des offres du ministère.

Quelles sont les actions pratiques que vous souhaitez voir mises en œuvre en priorité dans le trinôme économique ?

Un premier groupe de travail s'est tenu le 18 janvier 2024 et a permis d'établir pour 2024 la feuille de route qui suit : décrire le trinôme économique et comment il s'articule et se décline, dispenser des témoignages et conférences (priorité donnée au thème de la Cyber) puis décliner le besoin des armées, véritable opportunité pour les CCI (emploi des conjoints/reconversion/réserves).

Au sein de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, quels seront les organismes chargés du fonctionnement du trinôme avec le monde économique et notre association d'auditeurs de l'IHEDN ?

Le trinôme économique sera bien évidemment décliné en local, sur le modèle d'une « franchise ». Ce sujet est à l'ordre du jour de la réunion du 15 février 2024.

Propos recueillis par Jean-François Morel

Création du trinôme économique en Nouvelle Aquitaine

Entretien avec Norbert Laurençon

Président de l'Association des auditeurs de l'IHEDN d'Aquitaine

Quelles sont les motivations de notre association pour participer à ce nouveau trinôme économique ?

Notre association, très impliquée dans le trinôme académique, a besoin de s'impliquer dans le trinôme économique pour trois raisons essentielles :

En premier lieu, le monde industriel, tourné en priorité vers l'opérationnel, ne prend pas assez le temps de penser *esprit de défense*. Comme nous le savons tous, la mission de l'IHEDN, et donc des associations de l'UNION-IHEDN, concerne la promotion de cet *esprit de défense*. Cette promotion faisant partie des missions du trinôme économique, nous ne pouvons pas être absents de ce trinôme.

En deuxième lieu, la participation des CCI régionales dans le trinôme est pour nous une forte opportunité pour mieux faire connaître l'IHEDN et notre association dans le tissu des PME et ETI¹ dans lequel nous devons augmenter notre présence. Les sessions en région et plus globalement les formations de l'IHEDN ont besoin d'avoir des dirigeants et ingénieurs qui bénéficieront ainsi des formations en question mais qui apporteront dans les échanges et travaux de groupe une dimension économique plus importante.

Enfin, l'une de nos priorités concerne les jeunes et leur formation à l'esprit de défense, mais nous avons également besoin, pour être mieux écoutés et compris, de leur apporter des solutions pour leurs stages et leurs débuts de carrière, ce qui se fera d'autant mieux que nous serons au sein du trinôme économique.



Quelle contribution notre association est-elle susceptible d'apporter pour garantir un fonctionnement équilibré avec nos partenaires, qui sont deux organismes institutionnels puissants (économie et défense) ?

Les auditeurs qui nous rejoignent sont les ambassadeurs de l'IHEDN et de l'*esprit de défense* tel que cela est exprimé dans notre *Mémento post-session*. Ils ont donc toute leur place dans le trinôme économique à l'intérieur duquel ils pourront animer, du fait de leurs connaissances et de leurs réseaux, le rapprochement entre le monde des armées et le monde économique.

La puissance de nos deux partenaires n'a d'égal que notre souplesse, notre engagement à travers notre éthique de bienveillance, et notre esprit de synthèse dans l'analyse des risques du monde d'aujourd'hui. C'est cet ensemble de compétences reconnues qui en complément de notre réseau nous permettront de rayonner et d'aider nos deux partenaires.

Comment notre association sera-t-elle organisée en interne pour faire fonctionner le trinôme économique ?

Pour l'organisation du trinôme économique, il nous faut copier l'organisation que nous avons dans le trinôme académique qui donne pleine satisfaction. Sous la direction des vice-présidents de chaque département, nous allons donc désigner un ou deux membres de notre association, travaillant ou ayant travaillé dans le monde économique, pour qu'ils se rapprochent des responsables que nos deux partenaires vont également désigner pour constituer le trinôme.

Ils pourront ainsi proposer et organiser avec nos partenaires des manifestations locales, des séminaires, des visites... pour promouvoir et concrétiser l'activité du trinôme. Ces actions devront répondre aux objectifs contenus dans la future feuille de route qui sera émise par le comité de direction du trinôme dont la présidence de notre association fait partie, conformément à la convention signée entre les trois parties.

Propos recueillis par Jean-François Morel

1 PME : petites et moyennes entreprises. ETI: entreprises de taille intermédiaire.

Un beau moment de cohésion entre associations cousines à l'occasion de la nouvelle année, à Bordeaux, le 30 janvier 2024



Pour célébrer la nouvelle année et marquer la cohérence des activités respectives, une centaine de membres d'associations se sont retrouvés à Mérignac, autour de la représentante de la mairie Mauri7 Boisseau qui a chaleureusement accueilli l'événement.

Après celle-ci, dans l'ordre de la photo ci-dessus, de gauche à droite, sont intervenus :

- Norbert Laurençon, président de l'Association des auditeurs de l'IHEDN d'Aquitaine,
- le colonel (H) Sylvain Baret, président du secteur 710 Guyenne de l'Association nationale des officiers de réserve de l'armée de l'air et de l'espace,
- le colonel (H) Bertrand Lahorgue-Poulot, président de l'Amicale du 144^e régiment d'infanterie,
- le capitaine de vaisseau (H) Alain Rondepierre, président de la section Aquitaine de l'Association des officiers de réserve de la Marine nationale et de l'Association des anciens de l'École navale,
- le lieutenant-colonel (H) Gérard Jouglas, président de l'Association des officiers et cadres de réserve de Bordeaux-Gironde.

L'événement a été honoré par la participation du général Stéphane Canitrot, adjoint engagement à l'Officier général de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, et du général Julien Sabéné, chef d'état-major du Commandement territorial de l'Armée de l'air et de l'espace, ainsi que du Commandant en second de la BA 106 de Bordeaux-Mérignac.

L'appartenance aux associations est bien souvent croisée, ce qui contribue à entreprendre des actions qui vont dans le même sens général. La présence nombreuse des participants a traduit une belle capacité d'engagement associatif au quotidien pour soutenir et promouvoir nos valeurs, mais aussi pour maintenir une belle capacité d'entraide.

C'est arrivé en janvier

Sous les drapeaux, un compositeur originaire du Pays basque honore ses amis tombés au combat

Maurice Ravel élabore la composition du « Tombeau de Couperin » en janvier 1917

En 1916, Maurice Ravel est conducteur de camion militaire près de Verdun et apprend douloureusement la mort de sa mère. En longue convalescence après une dysenterie, il regroupe quelques pièces pour piano sous une forme classique intitulée *Le Tombeau de Couperin*, opus en six pièces, qui sera achevé en 1918.

Chacune des six pièces est dédiée à des amis, notamment artistes, tombés au feu lors de la Première Guerre mondiale.

Maurice Ravel, photographié par Pierre Petit en 1907.
©Wiki Commons



↑ Couverture de la première édition du *Tombeau de Couperin*, de la main même de Maurice Ravel.

Le prélude initial est à la mémoire du lieutenant Jacques Charlot, compositeur « tué à l'ennemi » en 1915, la forlane (danse traditionnelle) est dédiée à la mémoire du lieutenant Gabriel Deluc, un peintre basque « tué à l'ennemi » en 1916, et la Toccata finale honore le capitaine saint-cyrien Joseph de Marliave, musicologue « tué à l'ennemi » en 1914.

C'est la veuve de ce dernier, Marguerite Long, qui créa l'œuvre en 1919, dans la célèbre salle Gaveau à Paris, et obtint un grand succès.

Le Tombeau de Couperin inspira de nombreux artistes dont George Balanchine qui conçut un ballet sur cette musique, avec l'orchestration du compositeur ; le ballet fut créé au Lincoln Center de New York le 29 mai 1975.

Jean-François Morel

↓ Scanner pour écouter une version orchestrée.



LE TOMBEAU DE COUPERIN

I. PRÉLUDE

à la mémoire du lieutenant Jacques Charlot

MAURICE RAVEL

Vif $\text{♩} = 92$

PIANO (A) *pp*

Domaine public

PUBLICATIONS & EXPOSITIONS

Commandant de l'Espace

Enjeux, menaces et défis de la nouvelle ère spatiale

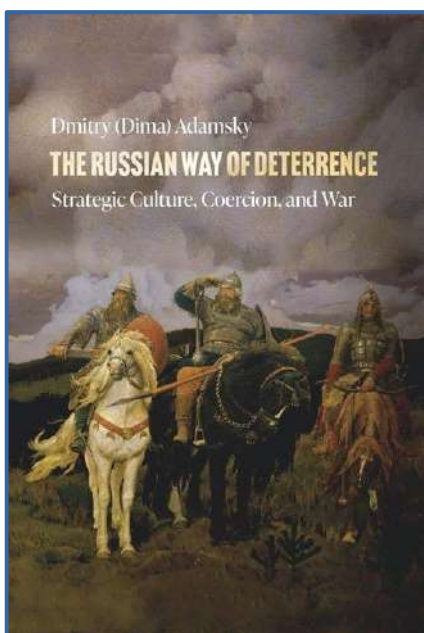
Michel Friedling, Bouquins, 2023

L'espace est devenu essentiel à de très nombreuses activités sur notre planète et joue un rôle décisif dans le domaine de la défense.

Dans cet ouvrage, le général Michel Friedling, qui fut le premier Commandant de l'espace (2019-2022), au sein du ministère des Armées français, décrit la place et les enjeux de la France, 1^{ère} puissance spatiale sur le continent, et celle de l'Europe elle-même dans le nouvel âge spatial qui s'est ouvert depuis le début des années 2010.

Dans le contexte du développement rapide du *New Space* et du foisonnement de startups qui contribuent à la *SpaceTech*, les enjeux stratégiques, humains, industriels, économiques, scientifiques sont considérables. L'auteur clarifie quels sont nos atouts, la forme de la compétition au niveau national et euro-américain et sa vision des développements souhaitables en France et en Europe.

Jean-François Morel



The Russian Way of Deterrence

Strategic Culture, Coercion, and War

Dmitry (Dima) Adamsky, Stanford University Press, 2023

Au moment où les associations d'auditeurs de l'IHEDN réfléchissent en comités sur le thème de la dissuasion, en vue du Forum des études 2024, il est intéressant d'appeler l'attention sur la conception russe en la matière. L'auteur de cet ouvrage est professeur titulaire à l'Université Reichman, en Israël, et auparavant affilié aux universités d'Harvard et de Columbia, à l'Institut norvégien d'études de défense et au Centre d'études sur l'Europe de l'Est de l'Université de Zurich.

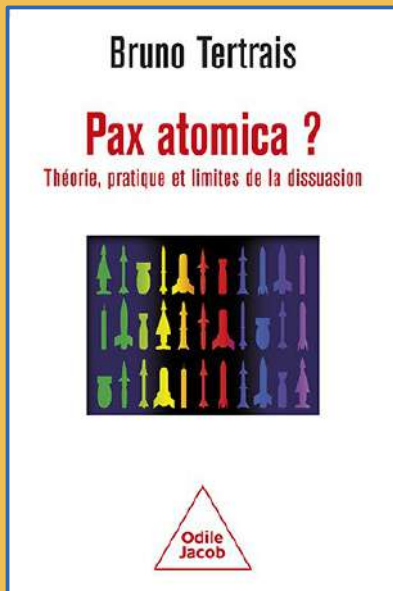
Pour Dmitry Adamsky, l'approche russe considère la *dissuasion* comme une référence générale qui couvre toutes les formes d'influence coercitive. Il explore ainsi les sources de *la dissuasion à la russe* et étudie en quoi elle diffère de la conception occidentale.

Le concept de dissuasion russe recouvre en effet un champ beaucoup plus large. Il traduit le recours à des menaces ou même à la force de manière limitée pour maintenir ou modifier une situation stratégique, comme une situation d'escalade. *La dissuasion à la russe* ne se limite donc pas à une menace rhétorique mais est déjà une action en elle-même dont le but est d'exercer une forme de coercition sur l'adversaire.

Elle occupe ainsi une place entre la diplomatie et le recours à la guerre, concerne potentiellement toutes les phases de la guerre et ne se limite pas aux aspects nucléaires, mais peut mettre en jeu des moyens conventionnels ou informationnels.

En définitive, le concept de dissuasion russe apparaît en constante évolution, au sein d'une dynamique communauté d'experts. Sa souplesse, sa sophistication et sa modernité méritent d'être mieux connues et suivies par les analystes occidentaux, au moment où l'évolution de la situation stratégique mondiale interroge nos propres concepts de dissuasion et la manière dont, notamment en France, est organisé le débat sur ce sujet.

JFM



Pax atomica ?

Théorie, pratique et limites de la dissuasion
Bruno Tertrais, Odile Jacob, 2024

Dans la même veine que l'ouvrage de notre page précédente (*The Russian Way of Deterrence*), l'auteur offre ici une belle synthèse de sa vision des principes et des modalités de la dissuasion, en tant que processus psychologique, et de la stratégie nucléaire, en tant que traduction opérationnelle de la dissuasion (doctrine, plans et capacités).

Les limites du concept qui apparaissent aujourd'hui sont analysés, incluant de nouvelles voies d'escalade qui impacteraient des intérêts vitaux (missile classique précis à longue portée, attaque massive cyber, destruction de moyens spatiaux...), perte du sens des réalités par un grand dirigeant, culture peu réactive à la menace de représailles (« guerre sainte », honneur bafoué...).

Au total, Bruno Tertrais estime que « *la dissuasion est un concept robuste* », dont les avantages se sont révélés supérieurs aux inconvénients et les bénéfices supérieurs aux coûts. On doit lui reconnaître au moins une part du mérite d'avoir évité une guerre majeure entre les grandes puissances dans les dernières décennies.

Dans ces conditions, à son avis, « *les fondements de la dissuasion ne vont guère évoluer* ». Les doctrines d'emploi de la Bombe ont été délégitimées dans tous les États qui la possèdent. Finalement, l'auteur conclut, comme le soulignait le document des évêques français *Gagner la paix*, publié en 1983, qu'« *elle est « une réponse momentanée, pour parer une situation limite d'où il faut sortir au plus tôt, tant est grand le risque* ».

Jean-François Morel

Le verbe s'est fait cher

D'abord le titre de couverture : la mode est à l'ablation du verbe, parfois même du cerveau. Pourquoi pas de verbe ? A parcourir *Défense* n°217, il apparaît que les différents rédacteurs n'ont pas le même en tête et c'est intéressant.

Un gendarme, le général Olivier Kim, certes un peu long, beaucoup dans le panégyrique et versé dans les acronymes – cela nuit à son propos cependant majeur – renoue avec sa fonction de base : « *renforcer le lien avec la population* ». Très clair. Les chercheurs Pierre Bussel et Hugo Micheron ne nous laissent pas souffler : pour eux, la France, donc notre démocratie, est nettement sous un verbe noir. Dramatisation ?

Par la suite, arrivent tous ces verbes clamés pour l'Ukraine, le Moyen-Orient, le futur scrutin aux États-Unis, le « *musée pour le futur* » (pas celui de la Marine qui vient de se refaire totalement, mais celui de l'air et de l'espace qui évolue)... Profusion ?

Le verbe couvre-t-il le champ ? Probablement pas, mais il est multiple et pour tout dire foisonnant. La France est vulnérable bien sûr, mais jamais dans son histoire elle ne se trouva hors des atteintes intérieures ni extérieures.

L'éditorial nous dit implicitement de surveiller notre bêtise, de chacun revoir notre individuelle tâche, inachevée mais en devenir. Agréons-la à celle de l'Autre, l'autre Moi, peut-être meilleur que moi, à celle de l'adversaire même, pour lutter contre l'ennemi, le verbe noir, la fin de notre pensée, pour que vivent nos fils et nos filles : en paix.

Jean Parvy



De la nécessité d'une défense « au large » comme complément à la « défense de l'avant » dans un contexte de bouleversement stratégique européen

Arnaud Peyronnet, Fondation méditerranéenne d'études stratégiques, 2023

L'auteur de cet article, chercheur associé à la FMES, observe que les livraisons d'armes à l'Ukraine ont mis en lumière les grandes difficultés rencontrées par les forces terrestres des pays d'Europe occidentale, en termes d'approvisionnement de matériels, de masse et de soutenabilité dans la durée.

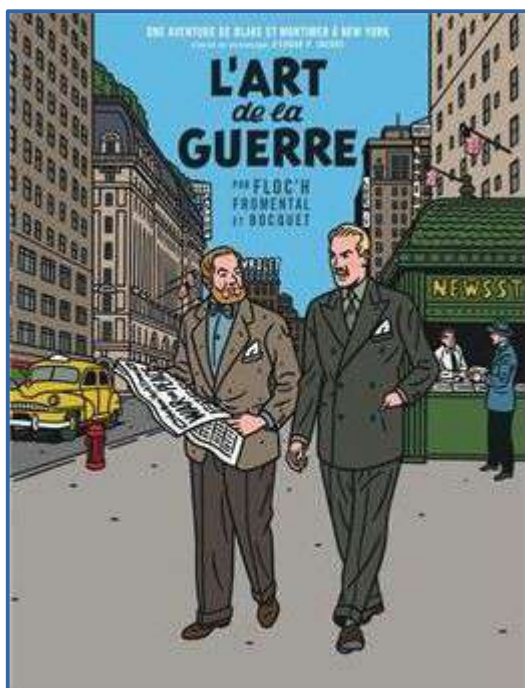
A contrario, il constate la mise en place « d'un axe germano-polono-ukrainien de réarmement massif dans l'Est de l'Europe, sous patronage américain ». Selon lui, cet axe surpassera à terme les capacités des armées ouest-européennes, et pourrait donc assurer la défense du flanc Est de l'Europe, sous parapluie de l'OTAN. De ce fait, la France pourrait développer simultanément une vision « au large », fondée sur des forces expéditionnaires modernisées et élargies, en concertation avec l'Italie, les États-Unis et plus ponctuellement le Royaume-Uni.

Pour Arnaud Peyronnet, le choix d'un « modèle expéditionnaire de haute intensité » et de taille modérée paraît économiquement soutenable, compte-tenu des capacités nationales, moyennant un réinvestissement dans les avions de chasse, les frégates et les sous-marins équipés de missiles de croisière navals.

L'idée d'un partage de responsabilités sur la sécurité du continent est intéressante mais certainement exigeante en termes de confiance mutuelle. Elle s'appuie beaucoup en l'occurrence sur les États-Unis et fait peu de cas du rôle de l'Union européenne, un pari discutable en cette année d'élections américaines à risques. Elle a toutefois le mérite d'appeler l'attention sur les enjeux dans des régions lointaines, qui ont des impacts tout proches de nous.

L'article est librement accessible ici : <https://fmes-france.org/publications>

JFM



L'Art de la Guerre

Une aventure de Blake et Mortimer à New York
Floc'h (dessin et couleur), Fromental & Bocquet
(scénario), 2023

Où l'on apprend que le maléfique et insaisissable colonel Olrik, qui avait été frappé d'amnésie en Égypte, a lu attentivement Sun Tzu. C'est d'autant plus inquiétant qu'il s'inspire des préceptes de *L'Art de la guerre* pour fomenter une attaque du tout nouveau siège des Nations Unies à New York, menaçant ainsi les efforts internationaux pour sauvegarder la paix en pleine Guerre froide.

S'il n'est pas certain que les scénaristes aient totalement assimilé la pensée du célèbre stratège chinois, l'idée présente un angle original pour élaborer une nouvelle aventure des personnages d'Edgar P. Jacobs. Le charme du langage très châtié – un tantinet *vintage* – met cependant en lumière l'impact très actuel de nouvelles technologies, les difficultés

d'articulation entre la diplomatie et les services secrets, et la complexité de parvenir à mettre en place une coordination internationale face à une menace commune.

JFM